

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

5 juin 2023

---

**ÉLARGIR L'ASSIETTE DE LA TAXE SUR LES TRANSACTIONS FINANCIÈRES - (N° 1297)**

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N ° 32

présenté par

M. Labaronne, M. Lefèvre et M. Jean-René Cazeneuve

-----

**ARTICLE ADDITIONNEL****APRÈS L'ARTICLE 2, insérer l'article suivant:**

Au plus tard lors du dépôt à l'Assemblée nationale du projet de loi de finances pour 2024, le Gouvernement remet un rapport au Parlement sur les conséquences d'un élargissement de l'assiette de la taxe sur les transactions financières aux opérations intra-journalières et aux produits dérivés sur les acteurs de l'économie réelle.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement demande un rapport au Gouvernement afin d'identifier les conséquences d'un élargissement de l'assiette de la TTF pour les acteurs de l'économie réelle, c'est-à-dire les ménages et les entreprises.